

tous les impérialistes de nos jours, c'est lord Milner. Lord Milner était au Canada l'automne dernier et vous me permettez, monsieur l'Orateur, de rappeler à la Chambre l'opinion qu'il a exprimée sur ce sujet. Il a tenu le langage suivant, à Vancouver :

J'ai dit que le Canada n'est pas le seul grand pays. Mais il est le seul qui forme partie d'un groupe de pays qui a un solide point d'appui dans tous les coins du monde. Ce groupe n'a qu'à se donner la main et à s'organiser convenablement pour maintenir tout son prestige à peu de frais relativement pour ceux qui le composent, et commander le respect à tous, et conséquemment, pour jouir de toute la puissance et de toute la sécurité que, seuls, le prestige et le respect peuvent assurer à une nation parmi les nations de l'univers. Sans doute, le Canada, s'il doit avoir sa place dans cette union, devra augmenter ses forces militaires, comme il se propose de le faire, je crois. Mais il ne devra pas faire plus qu'il ne serait nécessaire en tout cas pour mériter sa propre estime, ou avantageux pour assurer la virilité de sa population, et il ne devra certainement pas faire autant qu'il serait tenu de faire de toute nécessité, s'il désirait se tenir à part.

A Toronto, son langage a été plus significatif :

Sans doute, la situation générale serait encore plus forte si tous les états autonomes adoptaient la ligne de conduite que l'Australie semble disposée à suivre: créer une milice nationale et jeter les bases d'une flotte. Quant à moi, je verrais avec plaisir l'adoption de cette ligne de conduite, sinon pour soulager le fardeau du Royaume-Uni, du moins pour assurer la puissance et la dignité de l'empire en général, par l'influence qu'elle exercerait en temps de paix et par la sécurité qu'elle donnerait en temps de guerre.

Il n'est pas question de déplacer les fardeaux, mais de créer de nouveaux centres de force. Pour cette raison, je n'ai jamais été grand admirateur du projet de demander aux états autonomes de participer au maintien de l'armée et de la marine du Royaume-Uni, bien que, comme preuve du sentiment de solidarité qui règne dans l'empire, cette participation soit bien accueillie et précieuse, en attendant qu'on la remplace par quelque chose de mieux. Mais je suis certain que la forme que prendra définitivement et que devra prendre la coopération impériale dans ce champ d'action, la forme la plus compatible avec la dignité des différents états et la plus propre à assurer leur puissance collective et leur union, sera le développement de leurs moyens de défense respectifs en matériel de guerre et en hommes. Je sais qu'on peut prétendre—on a déjà prétendu—que la puissance de chaque état tendrait à opérer leur séparation. Mais, je n'admets aucunement cette manière de voir.

Plus loin il ajoutait :

Les arguments professionnels et techniques, pour ne pas dire stratégiques, en faveur d'une seule marine puissante pour l'empire, sont très puissants, si puissants qu'ils pourraient vraisemblablement l'emporter sur les objections politiques, comme ils l'ont emporté jusqu'à un certain point dans le passé. Mais

Sir WILFRID LAURIER.

sans vouloir dogmatiser sur un sujet qui demande à être beaucoup plus étudié de toutes parts qu'il ne l'a été, je dois dire, parlant en qualité d'impérialiste, que je ressens profondément les objections politiques.

Si les états autonomes, sous l'empire des présents arrangements constitutionnels, devaient simplement contribuer au maintien d'une marine centrale, soit en fournissant des fonds ou, ce qui vaudrait mieux, en fournissant des hommes et des navires, cela ne leur inspirerait pas l'intérêt et la fierté qu'il est essentiel de trouver chez eux. Ils continueraient à s'absorber, comme aujourd'hui, dans leurs affaires locales, et même s'ils comprenaient leur devoir envers l'empire pris en son entier, ils seraient convaincus qu'ils ont rempli ce devoir en donnant cette contribution. Dans ces circonstances, la contribution ne serait probablement pas considérable, mais ce n'est pas là le principal défaut du système. Le défaut capital, c'est que la participation des états autonomes aux affaires impériales commencerait et finirait par cette contribution.

De tout ceci, je puis légitimement conclure que la véritable politique, même au point de vue primordial de l'empire britannique, ne consiste pas à offrir une contribution, mais à développer nos forces navales, ainsi que nous projetons de le faire aux termes du présent projet de loi.

Ce point étant réglé, j'en aborderai un autre qui a été une source de violentes objections qu'on nous a opposées, à savoir: qui doit avoir la haute main sur notre marine. A ce sujet, j'ai déclaré l'autre jour que le Canada aurait la haute main et déciderait de sa participation à une guerre. Pour cela, nous avons été attaqués de toutes parts, dans la province de Québec et dans la province d'Ontario. Nous avons été attaqués dans la province de Québec parce qu'on y déclare que, dans aucune circonstance, le Canada ne doit prendre part à une guerre de l'Angleterre, et dans la province d'Ontario, parce qu'on y soutient que, dans toutes les circonstances, le Canada doit participer aux guerres de l'Angleterre.

Nous disons que c'est au parlement du Canada, qui a créé cette marine, à décider quand et où elle ira au combat. L'autre jour, en déposant ce bill, j'ai déclaré que lorsque l'Angleterre était en guerre, nous l'étions aussi. En disant cela j'ai choqué un grand nombre de mes amis dans la province de Québec. Quelques-uns se sont arraché les cheveux et ont déchiré leurs vêtements, comme si j'avais proféré un blasphème, comme si j'avais émis une proposition nouvelle et funeste, qui n'aurait jamais été entendue auparavant, lorsqu'en réalité je n'ai fait qu'énoncer un principe de droit international. C'est un principe de droit international bien établi, que lorsqu'une nation est en guerre toutes ses possessions sont exposées à être attaquées. Si l'Angleterre est en guerre elle peut être attaquée au Canada, en Australie, dans la